



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 5052

## Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation du greffe du tribunal de grande instance de Reims. Il apparaît qu'au 1er juillet 2002, dix postes de catégorie C sont vacants. Il lui demande donc d'envisager la possibilité d'organiser un concours régional propre à la cour d'appel de Reims afin de résorber ces vacances. Il le remercie de lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre à ce sujet.

## Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'il est très attentif à la situation des effectifs du tribunal de grande instance de Reims. L'effectif budgétaire de cette juridiction a progressé de 54 à 57 agents depuis 1997, dont 3 postes de greffiers en chef, 24 postes de greffiers, 25 postes de personnels de bureau et 5 postes de personnels techniques. La juridiction connaît un taux de vacance de 7,22 équivalents temps plein. Les trois postes de greffiers en chef sont pourvus. S'agissant du corps des greffiers, on observe un taux de vacance de 3,76 équivalents temps plein, compte tenu des temps partiels. Un poste a d'ores et déjà été localisé au tribunal de grande instance au regard de la charge de travail nouvelle induite par la réforme intervenue en matière d'assistance éducative. Ce poste sera publié pour la prochaine commission administrative paritaire des catégories B, qui se réunira au cours du mois de mars 2003. La création d'un poste de greffier en accompagnement de la création d'un emploi de magistrat est également prévue. Par ailleurs, à l'issue de la commission administrative paritaire des personnels de bureau qui s'est réunie les 20, 21 et 22 novembre 2002, deux postes seront vacants. Enfin, un poste d'agent des services techniques est vacant.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Falala](#)

**Circonscription :** Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5052

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 octobre 2002, page 3681

**Réponse publiée le :** 10 février 2003, page 1078